

CONDITIONS GENERALES DE VENTE
CAMPING LES PINEDES ****

RÉSERVATION

La réservation n'est effective qu'après avoir rempli les deux conditions suivantes:

1/ Réception de votre contrat de réservation dûment rempli et signé, accompagné d'un acompte calculé comme suit :

- Location d'hébergement : 30% du montant de votre séjour + 20 € de frais de dossier non remboursables.
- Camping caravanning : 150 € par semaine entamée + 20 € de frais de dossier non remboursables.

2/ Accord et confirmation de votre réservation, par e-mail, du camping dès réception du versement de l'acompte.

3/ L'accès au camping n'est autorisé qu'aux personnes dont le nom figure sur le contrat de location.

PAIEMENT DU SÉJOUR

Pour les réservations d'emplacement : le règlement du séjour s'effectue au plus tard le lendemain de votre arrivée.

Pour les locations de mobile-homes et chalets : le règlement du séjour s'effectue au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée.

Modes de règlement acceptés : espèces, chèque bancaire, chèques vacances, cartes de crédit (VISA ou Master Card uniquement).

Les frais de dossier ne sont pas remboursables.

ARRIVÉE RETARDÉE, DÉPART ANTICIPÉ

Le montant du séjour sera calculé d'après les dates de réservation mentionnées sur le contrat.

En cas d'arrivée après 19 h il est impératif de prévenir à la réception.

Aucune réduction ne sera consentie pour une arrivée retardée ou un départ anticipé.

Un délai d'arrivée de 24 h par rapport à la date du contrat est accordé. Passé ce délai et sans nouvelles de votre part, la direction se réserve le droit de reprendre la disposition de l'emplacement ou de la location.

ANNULATION

(Par lettre recommandée avec accusé de réception)

Pour tout séjour annulé plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée : l'acompte reste acquis par le camping et représente le règlement des frais d'annulation.

Pour tout séjour annulé moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée, ou en cas de non présentation sur le camping : le montant total du séjour est dû et conservé.

Les frais de dossier ne seront en aucun cas restitués.

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation auprès de votre compagnie d'assurance.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DES LOCATIONS

Le matériel de chaque mobile-home ou chalet fait l'objet d'un inventaire chiffré. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler au bureau d'accueil avant le lendemain midi toute anomalie.

Deux cautions vous seront demandées à votre arrivée. Une de 300 € pour couvrir les éventuels dommages dans le locatif. Une de 80 € pour le ménage, si vous ne rendez pas le locatif dans le même état de propreté qu'à votre arrivée.

ANIMAUX

Les animaux ne sont autorisés à pénétrer sur le terrain qu'après présentation du carnet de vaccination à jour et accord du gestionnaire. Ils doivent impérativement être tenus en laisse. Chiens de 1ère et 2ème catégorie interdits.